



Clichy, le vendredi 19 décembre 2025

## À l'attention de Monsieur François-Marie DIDIER, Président du SIAAP

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président,

À la suite de la réunion de négociations d'hier, nous nous sommes réunis aujourd'hui et avons considéré que les efforts financiers consentis par l'administration correspondaient à un rattrapage, aussi bien pour les revendications de Clichy et La Briche, que celles des agents de 3x8 à Colombes ou celle des techniciens flux à Seine Aval. Nous mesurons l'importance de ces concessions au regard des préoccupations budgétaires que le SIAAP a mis en avant.

Cependant, nous ne sommes pas convaincus par ces arguments financiers. Les efforts très importants consentis par les agents pour exploiter les installations du SIAAP en régie directe, assurant ainsi un service de qualité et à moindre coût pour nos concitoyens d'Île-de-France, représentent des millions d'euros. Mentionnons le travail réalisé par les collègues pour compenser les centaines de postes maintenus vacants et dont l'attractivité interroge. Mentionnons les conditions de santé et sécurité au travail qui pèsent de diverses manières sur la santé et l'espérance de vie des agents, notamment dans certaines installations vieillissantes, comme on l'a vu très récemment à l'UPBD. Mentionnons la politique d'iso-effectif alors que la productivité du travail a explosé du fait de l'automation des installations. Mentionnons les conditions aggravées pour les agents administratifs rattachés à la DRH ou à d'autres directions.

Dans un tel contexte, la revendication d'indemnité de technicité de 200 €/mois pour les agents de Clichy et de La Briche est pleinement justifiée. De nombreuses structures syndicales se sont exprimées en ce sens lorsqu'elles ont constaté la problématique en cause : la modernisation des installations et des organisations produira, comme l'a admis l'administration elle-même, des conséquences importantes pour les conditions de travail des agents du fait de la technicité, de l'environnement clos, de la responsabilisation ou de l'organisation de travail. Le refus de l'administration de faire quelque proposition que ce soit vers la reconnaissance de ces évolutions a profondément choqué les agents concernés. C'est pour cette raison qu'ils en appellent à la généralisation de la grève à l'échelle du SIAAP.

Cette généralisation de la grève à l'échelle du SIAAP trouve tout son sens au travers de l'indemnité de technicité de 200 €/mois. L'administration, en exprimant sa crainte de la propagation du mouvement si elle accordait l'indemnité de technicité aux agents de Clichy et La Briche, a indirectement reconnu cet état

de fait. La mobilisation des agents de Clichy a servi de levier, comme évoqué plus haut, pour débloquer de nombreuses situations sur d'autres sites. Aujourd'hui, le comité de grève veut offrir aux agents des autres sites la possibilité qu'eux-aussi se mobilisent pour défendre leurs revendications correspondant aux modernisations techniques et organisationnelles. **C'est pourquoi la CGT et FO appellent les agents du SIAAP à la grève sur tous les sites à partir du mercredi 24 décembre afin d'obtenir une indemnité de technicité pour tous les agents, d'un montant de 200 € / mois.** Nous vous joignons à la présente les préavis nationaux des organisations fédérales auxquelles nos syndicats de base sont rattachés afin que les agents puissent exercer régulièrement leur droit de grève.

Nous voulons terminer ce préavis par une note optimiste. Il n'est pas trop tard pour que le comité de grève de Clichy et La Briche vous rencontrent dès lundi pour trouver une solution de sortie de grève sur le périmètre du préavis de Clichy et La Briche. Cette solution s'établirait sur deux aspects :

- La négociation sur l'indemnité de technicité de 200 €/mois pour tous les agents de Clichy et La Briche (tous grades, toutes filières).
- La négociation de la fin de grève en tenant compte du fait que c'est l'administration qui est responsable de la durée relativement importante de la grève.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions, Monsieur le Président, de recevoir l'expression de notre considération distinguée.

Le Comité de grève de Clichy et La Briche

Pièces jointes :

Copie à :

SIAAP : M. Hervé CROUX, M. Philippe DECHERF, Mme Vanessa LEGAIGNEUR.

Fédérations FO et CGT des services publics

UF FO et CGT des Hauts-de-Seine

CFDT, FA-FPT